

Arrivée récente, intégration rapide!

La participation des parents est un facteur clé pour la réussite scolaire de l'élève. Il est donc important, en tant que parents nouvellement arrivés au Canada, que vous ayez accès aux informations qui faciliteront votre participation. Voici quelques **points clés à considérer** afin d'assurer à votre enfant un **cheminement scolaire réussi** ainsi qu'une **construction identitaire à son image**.

Parents, premiers éducateurs

Le cheminement scolaire et identitaire de votre enfant a de profondes racines dans le milieu familial. Ainsi, **le parent¹ est le premier responsable du développement de son enfant**, même si cette responsabilité est partagée avec l'école. Vous devez être au courant des niveaux de scolarité dans votre province ou territoire de résidence, des matières qui seront enseignées à votre enfant, des méthodes d'enseignement utilisées (p. ex. l'apprentissage par le jeu, par la résolution de problèmes, etc.) ainsi que des modalités d'apprentissage et d'évaluation (p. ex. des cours en ligne, des cours en salle de classe, des travaux individuels, des travaux d'équipe, etc.).

Traditions et expériences

La vie en milieu scolaire canadien est fréquemment ponctuée de traditions et de célébrations, lesquelles sont souvent spécifiques à chaque province ou territoire.

Par exemple, le 20 mars de chaque année, les écoles marquent la Journée internationale de la Francophonie. Ces festivités, parfois ludiques, parfois engagées, sont célébrées dans les milieux scolaires et la communauté. Le personnel enseignant en profite pour souligner les gestes et les actions que les jeunes posent en français au quotidien.

L'organisation d'activités parascolaires est fréquente dans la vie des écoles, car cela constitue de bonnes occasions de rencontre et de socialisation chez les élèves. Il peut s'agir d'activités culturelles, sportives, caritatives, etc. Ces activités se déroulant en français participent activement au mandat de l'école francophone en milieu minoritaire.

Bien comprendre le fonctionnement du système scolaire

Au Canada, les conseils scolaires francophones ont deux mandats particuliers : **l'apprentissage scolaire** et **la construction identitaire** de votre enfant.

Comprendre le fonctionnement du système scolaire vous permettra par exemple de connaître les intervenants clés qui pourront vous aider, les programmes offerts pour votre enfant et pour vous-même, le fonctionnement du transport scolaire (si le service est offert dans votre région) ainsi que les endroits où trouver les informations sur la scolarité de votre enfant.

Voici quelques informations supplémentaires qui vous seront utiles :

- Chaque province ou territoire possède son système scolaire; il n'existe pas de système unique ni de programme scolaire unique dans tout le Canada. De ce fait, les règles concernant l'enseignement et l'évaluation peuvent varier.
- Les exigences linguistiques liées à l'inscription de votre enfant peuvent aussi varier. Les options offertes pour que votre enfant soit scolarisé dans une école francophone diffèrent selon les provinces et territoires.
- Les exigences liées à la qualification professionnelle du personnel enseignant peuvent varier, car chaque province et territoire possède son propre organisme chargé de réglementer l'accès à la profession.
- L'âge de votre enfant détermine le niveau scolaire dans lequel il sera inscrit. Il est donc possible que votre enfant soit rétrogradé.
- Si vous arrivez en milieu d'année scolaire, vous pourrez bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour scolariser votre enfant sans attendre la prochaine rentrée.

L'importance de la communication régulière

Voici quelques avantages de garder ouverte la communication avec l'école de votre enfant :

- Vous vous sentirez plus à l'aise d'exprimer vos préoccupations;
- Vous serez au courant de l'évolution de votre enfant et n'aurez pas de surprise en voyant ses notes au moment de la remise des bulletins;
- Vous comprendrez mieux le fonctionnement de l'école et les différents services d'accompagnement dont votre enfant pourrait bénéficier;
- Vous favoriserez le développement du plein potentiel de votre enfant.

Le bulletin scolaire

Le bulletin scolaire vous présente les résultats de votre enfant par matière, en fonction des évaluations effectuées. Il est important de comprendre le mode de notation utilisé (p. ex. l'expression de la note en pourcentage) et les seuils de réussite fixés par le ministère de l'Éducation de votre province ou de votre territoire.

Le bulletin représente une synthèse des informations fournies durant le semestre, d'où l'importance de surveiller les apprentissages de votre enfant lors des évaluations formatives et sommatives dont les résultats vous sont généralement communiqués par le personnel enseignant.

Il existe des ressources publiées par les différents ministères de l'Éducation sur leurs sites Web afin de mieux comprendre les codes sur les bulletins, les échelles de notation et les matières évaluées.

Les rencontres parents-personnel enseignant

Une autre bonne façon de vous impliquer dans la scolarité de votre enfant est d'assister aux rencontres parents-personnel enseignant. Ces rencontres se tiennent généralement en début d'année scolaire et après les remises des bulletins.

Les rencontres en début d'année vous permettent de comprendre le fonctionnement du programme scolaire et les matières enseignées, et de faire la connaissance des intervenantes et intervenants scolaires (p. ex. les enseignantes et enseignants spécialistes, les éducatrices et éducateurs spécialisés, les aides à l'enseignement, etc.). Les rencontres de bulletin vous permettent de discuter plus spécifiquement des progrès de votre enfant, de ses forces et des points qu'il doit améliorer. En dehors de ces moments de rencontres, vous pouvez aussi demander à voir l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant pour exprimer vos préoccupations.

L'orientation scolaire au secondaire

Durant son cheminement à l'école secondaire, l'élève commence à préciser sa réflexion sur son cheminement postsecondaire et sur ses choix professionnels. En tant que parent, vous l'accompagnez dans ces choix. Cela nécessite de connaître les ressources offertes pour mieux l'orienter et les personnes clés auprès desquelles vous pourriez obtenir un appui. Dans plusieurs écoles, des professionnels en orientation scolaire peuvent vous présenter les offres de formation en français qui existent dans votre province ou territoire, et ailleurs au Canada.

Cet accompagnement dans l'orientation scolaire vous permet aussi de discuter avec votre enfant de ses expériences, de sa motivation, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes intellectuelles.

M'impliquer dans la vie scolaire de mon enfant

L'implication dans la vie scolaire de votre enfant est essentielle, peu importe l'âge de ce dernier. Lorsque vous vous intéressez aux travaux scolaires de votre enfant et que vous participez à des activités en milieu scolaire, il se sent fortement encouragé. Participer de façon bénévole au comité de parents de l'école est une excellente façon de vous impliquer, de faire une différence dans votre communauté et de participer à la réussite ainsi qu'au bien-être des élèves de l'école. Sur le plan personnel, cela vous permettra de mieux comprendre les enjeux éducatifs dans la communauté scolaire de votre enfant et de contribuer à la recherche de solutions.

Préserver son identité culturelle et linguistique

Ne dit-on pas que la meilleure façon de préserver sa culture est de la garder vivante? En tant que parent issu de l'immigration, votre histoire, votre culture et vos expériences sont certainement différentes de celles vécues en milieu canadien. De ce fait, elles constituent non seulement une richesse que vous apportez au Canada, mais elles contribuent aussi à l'intégration de votre enfant à son nouveau milieu. N'hésitez donc pas à saisir les occasions qui vous permettront de présenter votre identité et votre réalité autour de vous. Votre enfant n'a pas à choisir entre sa culture d'origine et celle de sa communauté d'accueil; il sera amené à explorer son cheminement identitaire en valorisant chaque partie de son identité.

Cet encart présente des informations générales qui doivent être lues en gardant à l'esprit que chaque conseil ou commission scolaire a des procédures et des ressources qui lui sont propres. Il est donc conseillé de rencontrer la direction d'école lorsque vous avez des questions.